Marbot Votre bulletin

Le 12 Juin

CÉRÉMONIE DE RÉCOMPENSES

Le 12 juin dernier, au cours d'une cérémonie simple et cependant solennelle, 38 d'entre nous ont reçu des mains de M. T.G. BATA le témoignage de reconnaissance pour leurs 25 années de dévouement et de fidélité à l'entroprise.

Sur le podium, prit place M. T.G. BATA qui présida cette cérémonie entouré de MM. J. SICCO et P. CASSA-DOUR.

Dans la salle, outre les récipiendaires, figuraient les chefs de service, les agents de maîtrise et des membres du comité d'entreprise.



Lors de l'allocution de M. T.G. BATA

Prenant la parole, M. CASSADOUR dit l'honneur qui lui est fait d'ouvrir cette cérémonie, puis parlant de la situation de l'entreprise, déclare :

- Depuis la dernière remise des récompenses pour 25 années de services qui s'est déroulée le 10 février 1977. nous avons ensemble parcouru un chemin très difficile
- » Employant une expression consacrée, je dirais que pendant toute cette période nous avons évolué « sur le fil du rasoir ».
- » Néanmoins, grâce à l'acharnement, au dévouement, à l'obstination, au courage parfois, car il en a failu pour supporter ma détermination et mes exigences, de la plupart des cadres et de la maîtrise ici présents, grâce à la collaboration et à la conscience professionnelle des employés et du personnel des ateliers, grâce au désir indiscutable de tous de sauver notre outil de travail et assurer notre avenir, celui de nos enfants, et celui d'une région tout entière, je peux vous dire aujourd'hui que nous commençons à voir la sortie du tunnel.
 - » Mais attention,
- . Que cette affirmation, si elle est la reconnaissance de vos efforts, ne soit pas interprétée comme une certitude absolue que maintenant notre entreprise est définitivement sauvée, et que nous pouvons nous démobiliser.

- Au contraire, plus que jamais, nous devrons être vigilants.
 - · Vigilants quant à l'amélioration de la productivité ;
 - » Vigilants à fabriquer des produits de qualité;
 - . Vigilants dans le respect des délais de livraison. car malheureusement les difficultés économiques, loin de s'atténuer, vont en augmentant,
- » Je pense que d'ores et déjà vous êtes tous persuadés que la crise du pétrole, que nous croyions maîtrisé il y a quelques mois, s'est aggravée et nous pose des problèmes nouveaux, encore plus inquiétants que ceux connus ces cinq dernières années.
- · En plus, notre profession, qui n'avait pas besoin de cela, voit ses difficultés accrues par suite de la hausse considérable des cuirs, due à une pénurie de peaux brutes sur le marché mondial.
- » Tout ceci fait que les chaussures vont être, et sont même déjà, encore plus chères.
 - . La question qui se pose est la sulvante :
 - Comment vont réagir les consommateurs ?
- » Il est à craindre que les achats baissent en volume, et que notre profession ne connaisse une nouvelle récession.
- C'est la raison pour laquelle nous devons poursuivre nos efforts dans la voie sur laquelle nous sommes engagés depuis bientôt trois ans ».

S'adressant ensuite aux récipiendaires, il les félicita pour leur contribution au développement de l'entreprise et les remercia pour l'œuvre effectuée.

M. T.G. BATA s'adressa ensuite aux récipiendaires en ces termes

» Pour l'entreprise, votre fidélité est un encouragement. Vous avez, au cours d'une si longue période, connu les difficultés que notre communauté de travail a eu à affronter.

(Voir la suite page 3)



une vue de la salle pendant la cérémonie.

LE PALMARES



De gauche à droite :

- 1er rang : Mme Y. SARRAZIN, Mme G. DOUSSET, M. J. SICCO, M. T.-G. BATA, M. P. CASSADOUR, Mme J. CHA-
- 2º rang: MM. M. JOSEPH, J. ECLANCHER, R. GAILLARDON, K. MARZILGER, Mª Y. BORDAS, MM. R. DUJAR-DIN, A. MAGNE, M. DROUAUD, C. POMMIER.
- 3° rang: MM. V. BEYNEY, W. ESPERET, J.-L. PAULIN, J. VERGNAUD, Y. COUSTILLAS, Dr J. GAUSSEN,



De gauche à droite :

- 1er rang: Mile H. LABRIOT, Mile R. LASSINCE, M. J. SICCO, M. T.-G. BATA, M. P. CASSADOUR, Mile M.-L.
- 2º rang: MM. J. CHAUZ, J. CHAUSSAT, Mme R. BRIONNE, Mme H. MENTET, Mme C. ECLANCHER, MM. S.
- 3º rang: MM. Y. RENAUDIE, R. GUY, P. CRABANAT, J.-P. DOCHE, C. DUMAS, R. FAUCHER.

Visite de l'Ecole du Commissariat de l'Air de SALON

Le vendredi 1er juin 1979, nous avons eu le plaisir de recevoir dans notre entreprise les élèves de l'école du Commissariat de l'Air de Salon, qui étaient accompagnés par le Commissaire Colonel ESTRAN-GIN, Directeur de l'école, le Commissaire Commandant BAILLAUD, son adjoint et le Commissaire Commandant FAVOT de la Direction Centrale du Commissariat de l'Air.



Pendant la présentation de l'entreprise.

Cette visite faisait partie intégrante du programme d'études et devait permettre aux élèves de compléter utilement les cours théoriques concernant l'habillement et surtout la chaussure.

Nos visiteurs purent, dans un premier temps, prendre connaissance de l'origine de l'entreprise, de son évolution et des réalisations actuelles grâce à une présentation audiovisuelle.

La visite des bureaux d'études et du laboratoire permit une approche concrète des techniques de modelage, de mise au point et de contrôle des fabrications.



Dans nos ateliers de fabrication.

A Théorat d'abord, à Planèze ensuite, la réalisation pratique d'une paire de chaussures, de la réception des pausseries jusqu'à l'emballage, fut pour nos hôtes le « plat de résistance » et ils se firent une idée précise des divers types de fabrication avec, bien évidemment, une attention toute particulièrie au montage GOODYEAR.

Au terme de cette journée, une réunion fut l'occasion de se faire préciser tel ou tel point et d'établir un bilan qui, aux dires de tous, fut positif.

Pour notre part, nous souhaitons que ce court séjour à Neuvic puisse être bénéfique à nos visiteurs et leur servir dans leurs futures fonctions.

Cérémonie de récompenses (Suite de la 1" page)

» Grâce à vos efforts et à la solidarité de l'Organisation, nous avons pu faire face et vaincre les aléas d'une conjoncture de plus en plus concurrentielle dans l'industrie et le commerce de la chaussure. Depuis 2 ans, l'évolution de nos structures et des techniques nous a permis d'envisager l'avenir avec davantage de confiance.

» Vous avez été capables de faire évoluer notre produit afin qu'il s'adapte au besoin des consommateurs et à notre politique de commercialisation. Vous avez été suffisamment responsables pour supporter les contraintes nécessitées par l'évolution de ces dernières années. Ceci nous permet aujourd'hui d'avoir bon espoir pour la prochaîne décennie et assurer aussi la stabilité de l'entreprise...

- Alors je crois sincerement qu'il s'agit aujourd'hui de peu de choses pour que nous puissions retrouver la rentabilité indispensable à la vie industrielle et commerciale et, par conséquent, au maintien de l'emploi. Je suis convaincu que vous serez les gagnants de ce concours permanent et difficile de la vie et je vous adresse mes vœux de succès pour cette entreprise à laquelle vous témoignez un si solide attachement.

» Merci encore de votre fidélité, merci pour l'exemple que vous donnez et la collaboration efficace que vous continuez à apporter à Neuvic ».

Ensuite, ce fut la lecture du palmarès et chacun des 38 récipiendaires reçut des mains de M. T.G. BATA son diplôme sur parchemin, de celles de M. SICCO une médaille à l'effigie de feu Thomas BATA, fondateur de l'Organisation et une montre des mains de M. CASSADOUR.

Après les photos et la signature du Livre d'Or, un vin d'honneur vint clore cette cérémonie qui laissera à chacun un agréable souvenir.

BONNE RETRAITE, M. Raymond LEMASSON

M. Raymond LEMASSON nous a quittés pour prendre une retraite bien méritée.

Né le 11 mai 1919 à Sainte-Marie (Ile-et-Vilaine), M. LEMASSON est rentré dans notre entreprise en juin 1943 comme magasinier puis comme payeur au service du personnel.



M. Raymond LEMASSON entouré du personnel du service Achats.

Il devait ensuite occuper un poste de gérant de succursale et, en 1952, il revint à Neuvic au service Achats comme magasinier.

En 1968, il fut nommé acheteur, poste qu'il occupa jusqu'à son départ à la retraite à la fin du mois

A Périgueux où il se retire, nous lui présentons nos vœux d'une longue et paisible retraite.

LE CARNET DE L'ENTREPRISE

NAISSANCES :

Magalie, au foyer de Mme M.-Claude JUVENAL, de

Nathalie au foyer de M. J.-Paul DUMAZEAU, de l'ate-

Florence, au foyer de Mme et M. J.-Marc SERRE des ateliers 460 et 471.

Michael, au foyer de Mme et M. Alexis COURTY, des ateliers 456 et 414.

Meilleurs vœux aux bébés et félicitations aux parents.

MARIAGES :

M. Daniel REY, de l'atelier 405, avec Mlle M.-Christine

Mme Denise MOUNET, de l'atelier 471, avec M. Pascal MOUNET

Mile Catherine MORA, de l'atelier 412, avec M. Christian GARCIA

Meilleurs vœux de bonheur à ces jeunes époux.

M. Joël PASQUINI, Mile Christine PASQUINI ont perdu leur frère.

M. J.-Claude GARAUD n'est plus



Stupeur et consternation l'embauche le lundi 28 mai en apprenant cette terrible nouvelle : M. J.-Claude GARAUD et son épouse avaient trouvé la mort dans un accident de voiture

Rentré en 1951 dans notre entreprise comme apprenti, M. GARAUD avait commencé sa carrière dans

les convoyeurs de montage.

Par la suite il était muté au 405 où il occupait le poste de coupeur.

Bon camarade, intègre et consciencieux, il était estimé et apprécié de tous et sa brutale disparition laisse un grand vide dans notre entreprise.

A ses enfants, à ses proches, nous renouvelons nos condoléances émues et attristées

M. Roland BARRIERE a perdu sa mère.

M. J.-Claude PICHADIE a perdu son père. Mme M.-Josette LARGE a perdu sa grand-mère, M. et Mme J.-Robert BORDAS, M. Christian BORDAS

ont perdu leur père et beau-père. Mme Pierrette FARGIS, M. André LAFON, M. J.-Claude

LAFON, M. et Mme CHASSAING Christian, ont perdu leur mère, belle-mère et grand-mère.

A ces familles dans la peine, nous renouvelons nos plus sincères condoléances.

LIBRE SERVICE

- A vendre MOTO YAMAHA 125 cm3 Enduro 1977. S'adesser au bureau du personnel ou à M. Gérard PETIT, atelier 405.
- A vendre MOTO BULTACO TRIAL 125. S'adresser au bureau du personnel.
- A louer à retraités de préférence, maison 3 pièces, eau courante, cour, jardin aux Meuniers. S'adresser à Mme GUICHARD Léa, les Meuniers.
- A vendre PEUGEOT 104 1975, Prix Argus, Tél. 54.00.95, à partir de 18 heures.
- A vendre MOTEUR + BOITE A VITESSES R 16 + MO-TEUR 2 CV. S'adresser au bureau du personnel ou à M. ANCERET Bernard, atelier 700.
- A vendre TENTE Canadienne 2 places, machine à laver Calor et méthode complète de français S'adresser à M. Alain TEILLET, atelier 460.
- A vendre une commode style rustique chêne massif, un fauteuil style rustique chêne (dessus paille), une table de salon dessus marbre, un petit guéridon dessus marbre. S'adresser à M. Georges RIDOIN, atelier 405.
- A Vendre tente 4 places. Très bon état. S'adresser au Bureau du Personnel.
- A vendre Caravane STAR 4 places toute équipée, avec auvent - Année 1978.
 - Télévision couleur, année 1978, Thompson.
 - Salle à manger style anglais, acajou massif. S'adresser au Bureau du Personnel.

INFORMATIONS SOCIALES

PRETS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La caisse d'Allocations familiales peut accorder des prêts à la construction ou pour amélioration de l'habitat sous certaines conditions, suivant le tableau ci-dessous

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à Mme Broussouloux.

CONSTRUCTION :

Quotient familial mensuel maximum (salaire net prestation sauf allocation logement):

1.400 F mensuel par personne.

Montant du prêt : 12.000 F sans intérêt remboursable en 6 ans.

AMELIORATION DE L'HABITAT :

A) Cas général :

1º) Avec permis de construire :

Quotient familial maximum: 1.400 F par personne,

Montant du prêt : 12.000 F sans intérêt remboursable

2º) Sans permis de construire :

Quotient familial maximum: 1.400 F par personne. Montant du prêt : 8,000 F sans intérêt remboursable

B) Cas de rénovation :

Comprenant isolation, toiture, électricité, sanitaire, chauffage central.

Quotient familial maximum: 1.700 F par mois par per-SOnne

Montant du prêt : 7.000 F intérêt de 1 % remboursable en 3 ans.

Dans ce dernier cas, si votre maison a plus de 20 ans, vous pouvez obtenir la prime à l'amélioration de l'habitat rural. (Imprimés dans les mairies).

A signaler que la Caisse d'Allocations ne prête pas pour la rénovation des peintures et tapisseries.